Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1850

Artikel: Retour sur les minarets : où sont ces élites aujourd'hui tant décriées? :

Les élites suscitent l'ire méprisante de l'UDC, dont le discours populiste

s'en prend aux personnes susceptibles de l'empêcher de dicter

l'agenda

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Copenhague: un succès

Même le consensus scientifique ne saurait se substituer au processus politique

Lucien Erard (21 décembre 2009)

Un succès puisque le réchauffement climatique est à l'agenda des chefs d'Etat ou de gouvernement, presque tous présents, convaincus de la gravité de la situation. Ils auront été entendus partout dans le monde.

Ceux qui parlent d'échec devraient s'en prendre à euxmêmes. S'engager concrètement à réduire ses émissions de CO2 tient de l'invocation aux Dieux, de plans tirés sur la comète.
Limiter les émissions de CO2
exigera des changements
majeurs dans le
fonctionnement de nos
économies et de nos sociétés,
des sacrifices douloureux pour
nos pays et leurs citoyens.
Comment des gouvernements
responsables pourraient-ils
prendre des engagements
contraignants alors qu'ils n'ont
encore que de vagues idées sur
la façon dont ils pourraient les
tenir? Des gouvernements qui

devront pour cela convaincre leurs opinions publiques d'accepter des mesures draconiennes, des sacrifices importants. Des gouvernements qui, dans les démocraties, n'ont encore aucune idée de la façon et surtout des chances qu'ils ont de les faire accepter par leurs électeurs. C'est là que se jouera le succès ou l'échec, pas à Copenhague.

Retour sur les minarets: où sont ces élites aujourd'hui tant décriées?

Les élites suscitent l'ire méprisante de l'UDC, dont le discours populiste s'en prend aux personnes susceptibles de l'empêcher de dicter l'agenda

Yvette Jaggi (21 décembre 2009)

En Suisse aussi, la dénonciation des élites est un thème récurrent, alimenté par la pratique intensive de la démocratie directe qui multiplie les occasions de réaffirmer la légitimité suprême du peuple, par essence détenteur d'une vérité ne souffrant pas la discussion. Au point qu'il paraît iconoclaste de rappeler, comme l'a écrit encore tout récemment Alex Dépraz (DP 1848), que si le peuple a toujours raison, il ne peut pas valablement décider l'impossible. À cet égard, le refus des minarets, prononcé par 57,5 % des votants et 22 des 26 cantons et demi-cantons, est déjà entré

dans les annales comme l'exemple prototypique d'une décision sujette à caution: elle contrevient en effet selon toute vraisemblance à la Convention européenne des droits de l'homme sous le contrôle de la Cour du même nom établie à Strasbourg et comprenant des juges suisses.

Nouvelles «élites» et vieux reproches

De toute évidence, l'initiative contre les minarets a ravivé les ressentiments de ses tenants à l'encontre des élites, accusées à la fois de désinformation préalable à la votation et ensuite de mépris de la volonté populaire pourtant clairement exprimée. Qui sont donc ces élites, continuellement citées mais jamais expressément définies? On sent bien qu'il ne s'agit pas de la bourgeoisie visée par les marxistes ni des classes dominantes qui auraient pu lui succéder, encore moins des intellectuels que l'on n'entend plus – et depuis longtemps – s'affirmer comme détenteurs d'un savoir dont ils voudraient assurer le partage et la diffusion. Font désormais figure d'élites d'autres catégories: les leaders d'opinion de toutes obédiences (y compris sportives, mondaines, etc.), les dirigeants des grandes unités

économiques et les détenteurs des pouvoirs politiques et administratifs.

Aux yeux des populistes, les différentes personnalités composant les élites contemporaines, effectivement liées par toutes sortes de connivences, apparaissent comme les relais d'obscurs réseaux éminemment suspects. Toujours prêts à déceler complots et manipulations, le parti UDC qui reste celui de Christoph Blocher et l'hebdomadaire Die Weltwoche qui se fait son porte-parole ne se lassent pas de dénoncer la classe médiatico-politique et son conformisme des bons sentiments. Elus, professeurs et juges sont accusés à la fois de méconnaître le quotidien des gens au point de n'avoir pas vu venir le net rejet des minarets et de mépriser la *vox* populi démocratiquement exprimée en osant s'interroger sur les effets réels de la votation du 29 novembre.

A ces reproches s'ajoutent pêlemêle toutes sortes de récriminations: présence inégale dans les médias, commentaires et sondages orientés, collusions d'intérêts entre donneurs de leçons, juristes obnubilés par les ukases des tribunaux européen et fédéral, journalistes anticipant leur propre satisfaction plutôt que l'avis du peuple souverain. Le tout étant orchestré par des autorités qui ont perdu tout contact avec la vraie vie vécue par le vrai peuple.

Elites face à leurs responsabilités

En bref, le mépris haineux des populistes pour les célébrités considérées comme *«les élites»*

n'a d'égal que l'arrogance qu'ils leur prêtent. Ont-ils entièrement tort? La réponse dépend de l'idée que l'on se fait des élites, étymologiquement les personnes que leurs qualités mettent à l'avant de la société, exemples et références à la fois. Si l'on s'en tient à la représentation qu'en donnent les populistes, les «élites» n'en sont plus puisqu'elles ont de fait accepté la banalisation de leur propre fonction, réduite au commentaire instantané, une improvisation et un discours chassant l'autre. Pas le temps d'approfondir, encore moins le besoin de s'engager sur le front.

Mais tournons-nous plutôt vers les élites au sens plus traditionnel du terme, vers les professionnels de la pensée et les émetteurs de réflexions. vers les théoriciens de la politique et les détenteurs de savoirs dans quelque domaine que ce soit. Ces élites assument-elles le rôle social qu'on est en droit d'attendre d'elles? Si oui, c'est en toute discrétion et en ordre dispersé mais non sans effet: le morcellement généralisé diminue les forces de résistance et la capacité d'engagement.

Certes, l'honneur de la pensée n'est pas perdu. L'écologie privilégie les échelles du long terme et du large spectre, renouvelant le débat sur le sens et les composantes de la croissance. Il y a aussi les nouveaux vecteurs d'information facilement accessibles, les clubs de réflexion (comme le Club Helvétique), les développeurs de territoires durables, les défenseurs de l'Etat de droit et les réformateurs de ses institutions. L'UDC ne s'y

méprend pas, qui fustige les juristes spécialisés en droit public, coupables de «tergiversations» en tous genres, à l'instar des professeurs «moralisateurs et antidémocrates» Rainer Schweizer, Jörg Paul Müller, Marco Sassoli ou Daniel Thürer, habitués des combats que la Weltwoche considère évidemment comme faux.

Des voix peu audibles

Or, sauf débat momentané du type minarets, ces voix manquent d'audibilité, particulièrement en Suisse romande où même les membres francophones du Club helvétique se font peu entendre, à la notable exception du conseiller national zurichois de Saint-Ursanne Andreas Gross. Pire. quand les partis se décident à élaborer des rapports et autres «papiers de position», ils les oublient à peine produits, ainsi que l'a bien noté Daniel-S.Miéville dans Le Temps. Beau gaspillage de compétences pourtant sollicitées.

En clair, les mandants se désintéressent des mandats attribués et ne se soucient pas d'en valoriser le résultat, comme si la pensée politique se suffisait à elle-même et n'avait pas besoin de passer le test de l'action et de l'intervention en temps réel. Christian Levrat et Alain Berset retrouveraient-ils aujourd'hui la disponibilité voulue pour réécrire Changer *d'ère*, ce bon livre-manifeste publié en commun en 2007, avant leur réélection aux Chambres fédérales et leur accession à la présidence, le premier du parti socialiste suisse (depuis 2008), le second du Conseil des Etats (en

2008/09)?

Ce qui vaut pour le PSS s'applique aussi, peu ou prou, aux autres formations politiques ainsi qu'à leurs élus et consultants. Voilà pour l'attitude de l'usager. Et qu'en est-il de la production, notamment universitaire dans le domaine de la pensée politique? Comment sa diffusion s'organise-t-elle? Cette mise en circulation est un enjeu majeur. Car moins l'intelligentsia formée, informée et critique se fait entendre, plus l'UDC peut dicter l'agenda, des minarets à la libre-circulation des personnes en passant par le renvoi des criminels étrangers ou la gestion sécuritaire des situations et territoires, sans oublier la continuelle réaffirmation du dogme de l'infaillibilité populaire.

Assurance-chômage: stratégie de comptable, erreur de calcul politique

Après la discussion au Conseil national, la 4e révision ne se présente pas bien

Jean-Daniel Delley (15 décembre 2009)

L'assurance-chômage présente un déficit de 6 milliards de francs, qui enfle à raison d'un milliard par an. Un déficit qui va croître encore puisque le nombre de chômeurs continue d'augmenter. La nécessité d'un assainissement financier est donc indiscutable. Mais qui va renflouer la caisse?

Après deux jours de débats, la majorité bourgeoise du Conseil national a tranché en défaveur des chômeurs, en durcissant le projet du Conseil fédéral et la version adoptée précédemment par le Conseil des Etats. Durée de cotisation avant d'avoir droit aux indemnités augmentée, nombre d'indemnités diminué en particulier pour les jeunes, montant de l'indemnité réduit pour les chômeurs de longue durée. «Economie» estimée: 790 millions dont une part non chiffrée sera reportée sur les cantons et les communes au titre de l'aide sociale.

En contrepartie, les députés ont accepté une augmentation du taux de cotisation de 2 à 2,2%. Ils ont également réintroduit une contribution de solidarité sur la part de revenu non assuré (entre 126'000 et 315'000 francs) jusqu'au moment où la dette de l'assurance chômage sera épongée, soit d'ici 14 ans selon les projections du Secrétariat à l'économie. Ressources supplémentaires attendues: 650 millions.

L'exercice semble équilibré. Pourtant il pèche contre la raison économique, sociale et politique. En 2002, le Parlement, tablant sur un chômage modéré, a réduit le taux de cotisation de 3 à 2%, empêchant ainsi l'assurance de constituer des réserves en prévision d'une détérioration future du marché du travail. Il fait maintenant payer cette erreur aux chômeurs, réduisant le revenu de nombreuses familles. En pénalisant spécialement les jeunes et les chômeurs de longue durée, il prend le risque d'exacerber les tensions qui se font jour à propos de la libre circulation des personnes.

Si cette dernière a sans conteste contribué au dynamisme de l'économie helvétique, elle est perçue par une partie de la population comme une concurrence déloyale à l'égard des salariés résidents. Si de plus la protection contre le chômage est affaiblie, alors même que la situation du marché du travail se dégrade, il ne faudra pas s'étonner de la résistance populaire lors de prochaines votations portant sur l'ouverture à l'Europe.

Radicaux et démocrateschrétiens ont pu compter sur l'UDC pour affaiblir l'assurance-chômage, dédaignant tout compromis avec la gauche. Cet allié ne leur sera d'aucun secours pour la poursuite d'une politique d'ouverture économique honnie par l'UDC. A ce moment-là, c'est de la gauche qu'ils auront besoin. En réduisant le dossier de l'assurance-chômage à une affaire comptable, en négligeant de prendre en compte sa dimension sociale, les partis bourgeois ont commis une erreur majeure. Une erreur dont ils pourraient payer le prix lors de la votation référendaire d'ores et déjà annoncée.